



Épreuves d'admissibilité

1^{ère} épreuve

Le programme de l'épreuve est défini en référence aux programmes de biochimie-biologie et de biotechnologies de la classe de première STL, de biochimie, biologie et biotechnologies de la classe de terminale STL biotechnologies, de biologie et physiopathologie humaines de la classe de première ST2S, de chimie et physiopathologie humaine de la classe de terminale ST2S, de biotechnologies des classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques des sections technologie et biologie (TB) et ATS Bio. Sont également exigibles les compétences et savoirs associés des référentiels des Brevets de Technicien Supérieur de biologie appliquée (biologie médicale, bioanalyses en laboratoire de contrôle, biotechnologie en recherche et en production, bioqualité, métiers de l'eau, diététique et nutrition, imagerie médicale, MECP option C) et de BUT mention génie biologique parcours « biologie médicale et biotechnologie », parcours « sciences de l'aliment et biotechnologies », parcours « diététique et nutrition ».

2^{nde} épreuve

Le programme de l'épreuve est défini en référence aux programmes de biochimie-biologie et de biotechnologies de la classe de première STL, de biochimie, biologie et biotechnologies de la classe de terminale STL biotechnologies, de biologie et physiopathologie humaines de la classe de première ST2S, de chimie et physiopathologie humaine de la classe de terminale ST2S, de biotechnologies des classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques des sections technologie et biologie (TB).

Pour l'ensemble des notions abordées dans les programmes indiqués ci-dessus, le niveau minimal de connaissances scientifiques exigé du candidat sera celui de la fin d'une deuxième année de classe préparatoire TB. Une maîtrise suffisante de l'ensemble des connaissances conduira le candidat à effectuer des liens entre les différents concepts scientifiques fondamentaux et technologiques, et lui permettra ainsi de montrer la prise de recul attendue d'un professeur expérimenté.

Épreuves d'admission

Le programme de l'épreuve est défini en référence aux programmes de biochimie-biologie et de biotechnologies de la classe de première STL, de biochimie, biologie et biotechnologies de la classe de terminale STL biotechnologies, de biologie et physiopathologie humaines de la classe de première ST2S, de chimie et physiopathologie humaine de la classe de terminale ST2S, de biotechnologies des classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques des sections technologie et biologie (TB) et ATS Bio.

Sont également exigibles les compétences et savoirs associés des référentiels des Brevets de Technicien Supérieur de biologie appliquée (biologie médicale, bioanalyses en laboratoire de contrôle, biotechnologie en recherche et en production, bioqualité, métiers de l'eau, diététique et nutrition, imagerie médicale, MECP option C) et de BUT mention génie biologique parcours « biologie médicale et biotechnologie », parcours « sciences de l'aliment et biotechnologies », parcours « diététique et nutrition ».